



Concertation préalable

Lancement de la concertation préalable au titre du code de l'urbanisme, en septembre 2020.

Objet **Informer**



Echanger



Faire évoluer le projet



Rappel des modalités :

- **Réunion Publique le mercredi 2 juin à Université d'Angers, Faculté St Serge**
- **Organisation d'une exposition sur le projet**
 - À la Maison des projets
 - Installation de 4 cubes d'exposition sur le domaine public
- **Permanences**
 - 28 Mai 2021 (Promenade de Reculée, 14-17h)
 - 9 Juin 2021 (Maison des projets située 7 rue Plantagenet, 9-12h)
- Dossier d'information et d'un **registre** destiné à recevoir les observations du public disponibles :
 - à l'hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole et/ou Hôtel de Ville

Poursuite de la Concertation

Organisation et animation d'ateliers de participation

Groupement retenu :



Début des ateliers : Fin juin
2021

